

Formation des sauveteurs secouristes du travail

Tarif 2005/2006

210 € HT par stagiaire
(repas non compris) Inter
entreprise (dans nos locaux).

Intra entreprise (groupe
de 10 stagiaires dans vos
locaux) : 1.890 € HT.

Méthode pédagogique

La formation est essentiel-
lement pratique, les expli-
cations du programme sont données
pendant et à l'occasion de
l'apprentissage des gestes.

Dates

Nous consulter.

Durée

2 jours (14 heures).

Lieu

Dans nos locaux à
Cournonterral, ou dans
vos locaux (intra entreprise).

Sanction du stage

Certificat de sauveteur
secouriste du travail
(CRAM - INRS).

Objectif pédagogique

- ▶ Savoir protéger, examiner, faire alerter, secourir une victime.
- ▶ Connaître la méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime.

Public concerné

Tout salarié.

Programme de la première Journée

① le sauvetage secourisme du travail

- les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession ;
- intérêt de la prévention des risques professionnels ;
- qu'est ce qu'un sauveteur secouriste du travail ;
- présentation du programme ;

② rechercher les risques persistants pour protéger

- formation générale à la prévention ;
- rendre le SST capable de protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail L.230-2 & R.230-1)
- le SST doit reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement ;
- identifier les phénomènes dangereux dans la situation concernée ;
- repérer les personnes qui pourraient être exposées aux phénomènes dangereux identifiés ;
- supprimer ou isoler le phénomène dangereux ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même ;

③ examiner la victime et faire alerter

en fonction de la situation d'accident et de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Programme de la deuxième Journée

① secourir

- effectuer l'action appropriée à l'état de la victime
- cas particuliers : les saignements et hé-morragies, la brûlure électrique et la brû-lure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant ;

② situations inhérentes aux risques

- spécifiques selon la profession et selon l'en-treprise ;
- conduites particulières à tenir face à cer-tains types de saignements ;
- utilisation de techniques d'intervention et de matériels spécifiques ;

③ évaluation des SST

Un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du forma-teur. Le sauveteur secouriste du travail, à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002.

